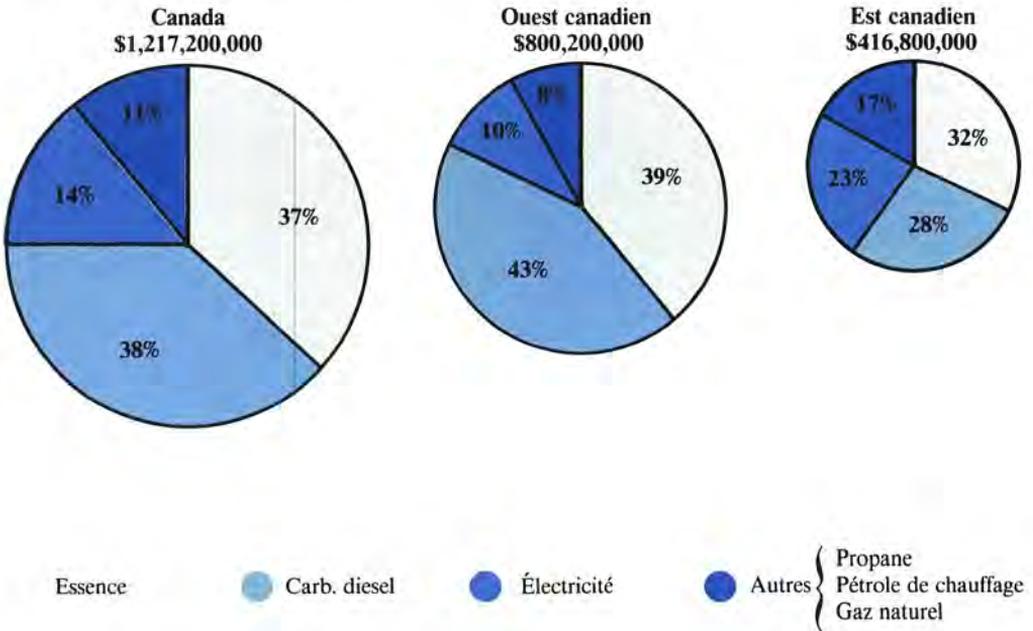


Graphique 9.4

Dépenses en énergie dans les fermes, 1981



plan national, les sommes consacrées aux engrais en 1982 ont presque doublé par rapport à celles de 1972.

Les frais en main-d'œuvre agricole embauchée ont fléchi depuis 1972, passant du 3^e au 5^e rang des plus gros éléments de dépenses des fermes. Les taux de salaire et le nombre d'ouvriers agricoles ont progressé modérément, mais le pourcentage de leur accroissement n'a pas atteint celui des autres dépenses. De nombreux agriculteurs semblent avoir pratiqué une certaine substitution du capital à la main-d'œuvre engagée. Par exemple, l'investissement dans l'outillage dépassait, en 1982, d'environ quatre fois et demie la valeur correspondante notée en 1972. Près de 40 % de cette hausse représente une expansion du stock d'équipements neufs, constitué presque entièrement d'appareils plus gros et plus économiseurs de travail. Les 60 % restants de l'augmentation des dépenses en machines s'expliquent par la hausse des prix que Statistique Canada mesure à l'aide d'un indice des prix des entrées dans l'agriculture.

9.6 Autres services fédéraux

9.6.1 Agriculture Canada

Les responsabilités du ministère fédéral de l'Agriculture embrassent trois grands domaines: recherches, services de promotion et de réglementation, et

programmes d'assistance. Par ses recherches, le ministère s'efforce de résoudre les problèmes pratiques de l'agriculture en effectuant des travaux scientifiques concernant la gestion des sols, l'ingénierie agricole, ainsi que la production culturale et animale. Ses divers services de promotion et de réglementation s'occupent du développement des marchés, de l'amélioration des cultures et des élevages, de l'inspection et du classement des produits agricoles, de la lutte contre les insectes nuisibles et les maladies des plantes et bestiaux, et de l'homologation des pesticides et engrais. D'autre part, ses programmes d'assistance portent sur la stabilisation des prix, l'indemnisation, et la sécurité du revenu des agriculteurs en cas de récoltes déficitaires.

9.6.2 Industrie des grains

L'État a commencé d'intervenir dans l'industrie des grains avant même la Confédération, et son action s'est traduite par une série de politiques et de programmes visant: l'utilisation des terres et la colonisation; le transport des produits agricoles; le stockage, la manutention et l'expédition des grains; les méthodes de marketing et la recherche de débouchés; la sécurité du revenu des producteurs, ainsi que les multiples ramifications de la concurrence internationale et la recherche de la collaboration des autres pays en ce qui regarde la vente des grains. Pour exercer son rôle dans l'industrie des grains, le